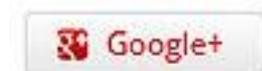


Vieillesse et citoyenneté de Jean Giard

Rester actif

Partager :



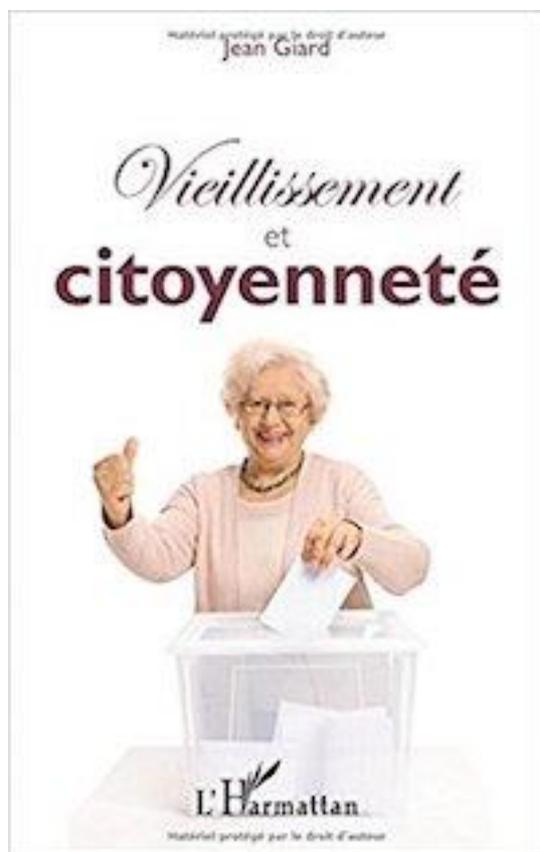
0



Après "[Vieillir : une épreuve, une histoire, un projet](#)", le militant, nonagénaire et grenoblois, Jean Giard enfonce le clou pour l'exercice de la citoyenneté jusqu'aux âges avancés. Dans son nouveau livre aux éditions L'Harmattan, il propose des pistes

concrètes pour rester un citoyen, quel que soit son âge et son lieu de vie.

Lutter contre le défaitisme



Jean Giard cite Brice Teinturier et son livre "*Plus rien à faire - Plus rien à foutre (PRAF) - La vraie crise de la démocratie*". Il invite à lutter contre cette PRAF-Attitude, contre le déclinisme, la mise en retrait. Sans méconnaître l'âgisme (et la proposition du retour d'un suffrage censitaire pour les plus âgées suggéré par Martin Hirsch en 2010), l'auteur invite à prendre conscience de ces pièges pour réfléchir aux actions qui favorisent la citoyenneté des plus âgés, de leurs proches aidants. Concernant le droit de vote, Jean Giard rappelle que les plus de 65 ans continuent d'être deux fois plus nombreux à voter que les plus jeunes (Sauf pour les très vieux, à partir de 80 ans).

Pistes pour développer l'action citoyenne

Implications dans le syndicalisme, dans le bénévolat, dans la vie municipale...[notre société devrait remercier ses citoyens retraités](#) et favoriser des initiatives. Jean Giard cite aussi les conseils

de la vie sociale (CVS) en établissements d'accueil (Voir la [boîte à outils d'Agevillage sur les CVS](#)), les associations de familles, de bénévoles (fédérées par la [Fnapaef](#)).

Il rappelle la place des retraités dans les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) qui remplacent les Coderpa. Il rappelle que ces CDCA donnent un avis sur les sujets, les politiques destinées aux personnes âgées et en situation de handicap de chaque département.

L'auteur invite à découvrir toutes ces actions citoyennes via les relais d'Internet, des réseaux sociaux, que tous les citoyens apprécient, quel que soit leur âge. Il affirme la "*présomption de compétence plutôt que la présomption d'incapacité*" des retraités et de leurs proches.

Vieillesse et citoyenneté

Jean Giard

Editions L'Harmattan

162 pages

17,50 euros

[Commander l'ouvrage](#)